

Accueil > Recours au privé pour la rénovation des écoles : un collectif demande...

Recours au privé pour la rénovation des écoles : un collectif demande un délai à l'Etat

CALENDRIER

BREF

le 15 Avr 2021 6

“Le marché global de performances (MGP), c’est le demi-frère du PPP (Partenariat Public Privé)”, posent Maxime Repaux, président du Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône et Patrick Verbauwen, du collectif Architecture d’utilité publique. Tous deux sont membres du “Collectif contre les MGP” qui rassemble de nombreux professionnels du bâtiment régionaux. Ils demandent aujourd’hui à la mairie de Marseille de revenir sur son choix de rénover cinq groupes scolaires (soit onze écoles) via cette procédure qui “exclut l’accès direct à la commande publique des petites et moyennes entreprises ainsi que la maîtrise d’œuvre et les architectes.” Ils réclament à l’inverse le recours à une maîtrise d’œuvre publique, moins couteuse de 20 à 30 %, selon eux.

Le maire de Marseille, Benoît Payan et son adjoint en charge du plan écoles Pierre-Marie Ganozzi, les ont reçus. “Ils nous ont expliqué qu’ils étaient d’accord avec nous. Mais que pour bénéficier du plan de relance de l’Etat, ils devaient signer les marchés de travaux d’ici à la fin de l’année. Et que pour ne pas perdre ces financements, il fallait en passer par le MGP”, explique Maxime Repaux. “Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, ce délai est techniquement irréalisable même pour une procédure MGP.”

Le collectif demande donc à l’État de donner à la Ville de Marseille un délai jusqu’en juillet 2022 pour permettre la mise en place d’une maîtrise publique, “seule procédure qui permet le maintien de l’économie locale en soutenant les artisans et les petites entreprises locales”, sans pour autant perdre son soutien financier.